



Congés payés salariés.

Par **Angus72**, le **09/07/2020** à **10:12**

Bonjour,

Je suis en chômage technique depuis le mois de mars mon patron m'oblige a prendre tout mes congés alors que je vais être licencié économiquement à la fin du mois.Est-ce légal ?

Merci d'avance.

Par **P.M.**, le **09/07/2020** à **10:37**

Bonjour,

Il faudrait savoir si ces dates étaient prévues car l'employeur ne peut pas les changer moins d'un mois avant le départ...

L'[Ordonnance n° 2020-323 du 25 mars 2020 portant mesures d'urgence en matière de congés payés, de durée du travail et de jours de repos](#) conditionne dans son art. 1 la modification des congés payés à l'existence d'un Accord d'entreprise, ou, à défaut, d'un Accord de branche...

Par **Angus72**, le **09/07/2020** à **11:01**

Les datés etaient prevues mais par lui.

Par **P.M.**, le **09/07/2020** à **11:57**

C'est l'employeur qui fixe l'ordre des départs en congés payés...